

<b>Numéro dans le SI local :</b>	E2DE101645
<b>Référence GESUP :</b>	1358
<b>Corps :</b>	Maître de conférences
<b>Article :</b>	26-I-1
<b>Chaire :</b>	Non
<b>Section 1 :</b>	20-Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire
<b>Section 2 :</b>	
<b>Section 3 :</b>	
<b>Profil :</b>	Anthropologie des techniques de la Méditerranée orientale et du Levant (de l'Épipaléolithique récent à la fin du Chalcolithique)
<b>Job profile :</b>	The University Paris Nanterre opens a position at the level of Assistant Professor at the Department of Anthropology: Anthropology of techniques from the Eastern Mediterranean and the Levant (from the Late Epipalaeolithic to the end of the Chalcolithic)
<b>Research fields EURAXESS :</b>	History History
<b>Implantation du poste :</b>	0921204J - UNIVERSITE PARIS 10 (NANTERRE)
<b>Localisation :</b>	NANTERRE
<b>Code postal de la localisation :</b>	92000
<b>Etat du poste :</b>	Vacant
<b>Adresse d'envoi du dossier :</b>	Depot du dossier sur support électronique vis le module ANTEE de l'application GALAXIE 00000 - Adresse mail obligatoire
<b>Contact administratif :</b>	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
<b>N° de téléphone :</b>	DRH 1 - SERVICE PERSONNELS ENSEIGNANTS 01 40 97 79 89 01 40 97 74 20
<b>N° de Fax :</b>	Pas de fax
<b>Email :</b>	soleil-ec@liste.parisnanterre.fr
<b>Date de prise de fonction :</b>	01/09/2023
<b>Mots-clés :</b>	archéologie préhistorique ; anthropologie ;
<b>Profil enseignement :</b>	
<b>Composante ou UFR :</b>	UFR Sciences Sociales et Administration (SSA)
<b>Référence UFR :</b>	
<b>Profil recherche :</b>	
<b>Laboratoire 1 :</b>	UMR8068 (202224230W) - Technologie et Ethnologie des Mondes Préhistoriques
<b>Laboratoire 2 :</b>	UMR7041 (199912442H) - Archéologies et Sciences de l'Antiquité
<b>Application Galaxie</b>	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

UNIVERSITE PARIS NANTERRE		Poste n° : 1358
<b>Corps :</b>	MCF	
<b>Section 1 :</b>	20 - Anthropologie biologique, ethnologie et préhistoire	
<b>Section 2 :</b>		
<b>Section 3 :</b>		
<b>Profil :</b> <u>(100 caractères maximum)</u> <i>Cette rubrique doit décrire le profil en quelques mots. Pour une description plus détaillée, utiliser les rubriques « Enseignement / profil détaillé » et « Recherche / profil détaillé ».</i>	Anthropologie des techniques de la Méditerranée orientale et du Levant (de l'Épipaléolithique récent à la fin du Chalcolithique)	
<b>Job profile :</b> <u>(en anglais, 300 caractères max)</u> <i>Rubrique obligatoire</i>	The University Paris Nanterre opens a position at the level of Assistant Professor at the Department of Anthropology: Anthropology of techniques from the Eastern Mediterranean and the Levant (from the Late Epipalaeolithic to the end of the Chalcolithic)	
<b>Research fields :</b> <u>(cf. nomenclature)</u> <i>Rubrique obligatoire</i>	Applications are welcomed in a wide array of research fields in the areas of Archaeology, Prehistory, Anthropology of Techniques, Anthropological archaeology	
<b>Mots-clés :</b> <u>(cf. nomenclature, 5 mots-clés maximum)</u>	Archéologie préhistorique, Anthropologie culturelle, Méditerranée orientale et Levant	

ENSEIGNEMENT	
<b>Composante :</b> <u>(40 caractères maximum)</u>	UFR SSA
<b>Référence composante :</b> <u>(40 caractères maximum)</u>	UFR SSA
<b>Profil détaillé :</b>	<p>La/le MCF recruté(e) sera expert(e) en anthropologie des techniques, domaine aux fondements de l'enseignement de la Préhistoire et de la Protohistoire du département d'anthropologie de Nanterre.</p> <p>Profil d'enseignement : La/le MCF retenu(e) aura pour mission d'enseigner en Licence et en Master d'anthropologie au sein du parcours Préhistoire et de la double Licence d'Anthropologie et Archéologie. Sa mission d'enseignement comportera plusieurs volets :</p>

	<p>1) Initier les étudiants à la Préhistoire récente en assurant les enseignements de Protohistoire des deux dernières années de la Licence d'anthropologie.</p> <p>2) soutenir la spécialisation en fin de Licence en Préhistoire (L3) tout en sensibilisant les étudiants à l'interdisciplinarité (liens forts entre la préhistoire et l'anthropologie).</p> <p>3) Contribuer à la consolidation de la double licence Archéologie et Anthropologie</p> <p>4) former les étudiants aux techniques et pratiques de terrain (fouilles), en particulier pour les périodes protohistoriques</p> <p>5) encadrer et orienter les étudiants de Master spécialisés en Préhistoire avec pour mission de revitaliser un domaine de recherche majeur qui se trouve, aujourd'hui, en carence de jeunes chercheurs au niveau national.</p> <p>Mission administrative : Les charges pour fonctions administratives sont importantes dans la vie de l'équipe pédagogique. La/le MCF recruté-e devra prendre en charge des responsabilités administratives et participer à l'organisation de la vie du département. Elle/Il devra également assurer des fonctions de représentation auprès de diverses institutions et instances.</p>
<b>Département d'enseignement :</b>	Département d'Anthropologie
<b>Equipe pédagogique :</b>	
<b>Directeur de département :</b> <i>Nom, Tél., Email.</i>	Emmanuel de Vienne 0625034862 emmanuel.mathieudevienne@parisnanterre.fr
<b>URL du département :</b>	<a href="https://dep-anthropologie.parisnanterre.fr">https://dep-anthropologie.parisnanterre.fr</a>

RECHERCHE	
<b>Laboratoire 1 :</b> <u>(préciser le n° de l'unité de recherche)</u>	UMR 8068 TEMPS : Technologie et Ethnologie des Mondes Préhistoriques
<b>Laboratoire 2 :</b>	UMR 7041 ArScAn : Archéologies et Sciences de l'Antiquité
<b>Laboratoire 3 :</b>	

<b>Laboratoire 4 :</b>	
<b>Profil détaillé :</b>	<p>Profil recherche : Les processus d'innovation et de transformation techniques dans le contexte d'émergence et de développement des sociétés agro-pastorales du Levant et des régions bordant la Méditerranée orientale constitue un domaine de recherche qui a longtemps été à la tête des recherches internationales françaises. Un tel domaine souffre aujourd'hui d'une absence de cursus universitaire dédié. La/le MCF aura pour mission, en collaboration avec l'équipe pédagogique du département et avec l'aide des laboratoires TEMPS et ARSCAN, de développer cette thématique au sein du cursus d'anthropologie et d'archéologie de Paris Nanterre. Elle/il conduira des projets de recherches (terrain, acquisition primaire de données, études de collections), associant les étudiants dans le cadre des axes thématiques de l'un ou l'autre des laboratoires adossés au département d'Anthropologie, attesté par une dynamique soutenue de publications et de participations à des manifestations scientifiques. Une expérience de terrain est nécessaire, dont celle d'opérations à l'Etranger. Le/la candidat(e) aura la capacité de solliciter des financements européens ou autres, permettant des partenariats internationaux. Cet élément sera un atout important dans le choix du recrutement. Elle /il intégrera l'un des deux laboratoires TEMPS/ARSCAN, inscrira ses recherches dans les axes qui structurent la vie de chacun de ces laboratoires et pourra contribuer à développer des approches comparatives et à impulser de nouvelles dynamiques transversales. La/le MCF retenu(e) doit pouvoir collaborer à d'autres axes de recherches développés par les équipes de recherches de l'école Doctorale 395 « Milieux, Cultures et Sociétés du Passé et du présent » et de la nouvelle MSH Mondes en suscitant de nouvelles collaborations interdisciplinaires.</p>
<b>Directeur de labo :</b> <i>Nom, Tél., Email.</i>	<p>UMR TEMPS : Marianne Christensen : <a href="mailto:umrtemps@cnr.fr">umrtemps@cnr.fr</a> 01 46 69 24 00 UMR ArScAn : Ricardo González Villaescusa : <a href="mailto:arscan-direction@services.cnr.fr">arscan-direction@services.cnr.fr</a> 01 46 69 24 60</p>
<b>URL du labo :</b>	<p>UMR 8068 TEMPS : <a href="https://umrtemps.cnr.fr/">https://umrtemps.cnr.fr/</a> UMR 7041 ArScAn : <a href="http://www.arscan.fr/">http://www.arscan.fr/</a></p>
<b>Descriptif du labo :</b>	

	Les laboratoires sont des UMR de la MSH Mondes, situés sur le campus de Nanterre. Ils sont associés à l'enseignement dans le cadre du département d'Anthropologie.
--	--

<b>DESCRIPTION DES ACTIVITES COMPLEMENTAIRES</b>	
--	--

<b>MOYENS</b>	
<b>Moyens matériels :</b>	Bureau et équipement bureautique au sein de la MSH Mondes.
<b>Moyens humains :</b>	Equipe administrative des laboratoires.
<b>Moyens financiers :</b>	Budget partagé de l'UMR de rattachement.
<b>Autres moyens :</b>	

<b>AUTRES INFORMATIONS</b>	
<b>Compétences particulières requises :</b>	

<b>AUDITION DES CANDIDATS</b>	
<b>L'audition inclus une mise en situation professionnelle</b>	√ Oui
<b>Le cas échéant, description des modalités de mise en situation</b>	

**MENTION PARTICULIERE :**

**Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R. 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.**

## DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE A UN POSTE DE MAITRE DE CONFERENCES

### **ATTENTION**

Le dépôt des dossiers de candidatures s'effectuant exclusivement sur support électronique, il est obligatoire de renseigner une adresse mail au moment de la création de votre compte sur GALAXIE.

Si vous avez déjà créé votre compte GALAXIE, vous avez la possibilité de vous rendre dans la rubrique « Profil », puis « Identité », et de cliquer sur « Modifier » pour renseigner ou modifier votre adresse mail.

Pour de amples informations veuillez consulter le guide Antée/Fidis à l'adresse suivante : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/documentation/web/galaxie-can/page-de-connexion/premiere-connexion>

### **1. LISTE DES PIÈCES A FOURNIR**

En fonction de votre situation et de l'article de l'emploi sur lequel vous postulez, différents documents vous sont demandés.

**Les documents administratifs rédigés en tout ou partie en langue étrangère doivent être accompagnés dans le même fichier d'une traduction en langue française dont le candidat atteste la conformité sur l'honneur.**

**A défaut, le dossier est déclaré irrecevable. La traduction de la présentation analytique ainsi que des travaux, ouvrages, articles et réalisations est facultative.**

<b>CANDIDATS PAR LA VOIE DU CONCOURS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- une pièce d'identité avec photographie ;</li><li>- une pièce attestant de la possession de l'un des titres mentionnés au 1° du I de l'article 26 du décret du 6 juin 1984 susvisé ;</li><li>- une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant ceux qu'il a l'intention de présenter à l'audition ;</li><li>- un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans la présentation analytique et qu'il a l'intention de présenter à l'audition ;</li><li>le rapport de soutenance du diplôme produit, le cas échéant.</li></ul>
<b>CANDIDATS PAR LA VOIE DE LA MUTATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- une pièce d'identité avec photographie ;</li><li>une attestation délivrée par le chef d'établissement dont relève le candidat permettant d'établir sa qualité de maître de conférences et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis trois ans à la date de clôture du dépôt des inscriptions ou l'accord du chef d'établissement prévu à l'article 33 du décret du 6 juin 1984 susvisé dans le cas où cette condition de durée des fonctions n'est pas remplie ;</li><li>- une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en lien avec le profil du poste visé en mentionnant ceux qu'il a l'intention de présenter à l'audition ;</li><li>- un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans la présentation analytique et qu'il a l'intention de présenter à l'audition ;</li></ul>
<b>CANDIDATS PAR LA VOIE DU DETACHEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- une pièce d'identité avec photographie ;</li><li>- une attestation délivrée par le chef d'établissement ou l'administration dont relève le candidat permettant d'établir son appartenance à l'une des catégories visées à l'article 40-2 du décret du 6 juin 1984 susvisé et sa qualité de titulaire dans son corps ou cadre d'emplois d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture du dépôt des inscriptions.</li><li>- une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant ceux qu'il a l'intention de présenter à l'audition ;</li><li>- un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans la présentation analytique et qu'il a l'intention de présenter à l'audition ;</li><li>- Le cas échéant, le diplôme et le rapport de soutenance pourront être produits.</li></ul> <p>(1) L'Article 40-2 du décret du 6 juin 1984 susvisé précise :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>° Son appartenance à l'une des catégories suivantes :<ul style="list-style-type: none"><li>1° Fonctionnaires appartenant à un corps assimilé aux maîtres de conférences pour la désignation des membres du CNU ;</li><li>2° Conservateurs des bibliothèques, des musées et du patrimoine ;</li><li>3° Membres des corps recrutés par la voie de l'ENA ou de l'Ecole Polytechnique ;</li><li>4° Fonctionnaires anciens élèves des ENS ;</li><li>5° Magistrats de l'ordre judiciaire ;</li><li>6° Membres des corps d'ingénieurs de recherche et membres du corps des ingénieurs de recherche et formation ;</li><li>7° Fonctionnaires appartenant à un corps ou cadre d'emplois de la catégorie A dont l'indice terminal est au moins égal à l'indice terminal des MCF et titulaires de l'HDR, du doctorat, du doctorat d'Etat, du doctorat de 3ème cycle ou du diplôme de docteur ingénieur.</li></ul></li><li>° Et sa qualité de titulaire dans son corps ou cadre d'emploi d'origine depuis au moins 3 ans à la date de clôture des inscriptions.</li></ul>

<b>CANDIDATURES PAR LA VOIE DU RECRUTEMENT ETRANGER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une pièce d'identité avec photographie ;</li> <li>- une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant ceux qu'il a l'intention de présenter à l'audition ;</li> <li>- un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans la présentation analytique et qu'il a l'intention de présenter à l'audition ;</li> <li>- copie du doctorat, ou copie des diplômes, qualifications ou titres de niveau équivalent au doctorat.</li> <li>- le rapport de soutenance du diplôme produit, le cas échéant.</li> <li>- Tout document justifiant que le candidat exerce ou a cessé d'exercer depuis moins de 18 mois une fonction d'enseignant-chercheur d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un établissement d'enseignement supérieur d'un Etat autre que la France (attestation employeur, contrat de travail, rapport d'activité...) ;</li> </ul>
---	--

**Pour les fonctionnaires candidats par la voie de la mutation ou du détachement faisant valoir une situation de séparation de conjoints ou de handicap :**

**ATTENTION : pour faire valoir l'une de ces situations, vous devez impérativement le signaler au moment de la création de votre inscription sur GALAXIE. Pour cela, lorsque vous indiquez les conditions remplies pour concourir au poste, vous devez également cocher l'une des cases suivantes :**

*[ ] Demande de mutation ou de détachement exprimée au titre du rapprochement de conjoints. Pièces justificatives requises.*

*[ ] Candidat 'Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi' mentionnée à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap). Pièces justificatives requises.*

Ces situations s'apprécient à la date de clôture des inscriptions (***soit, pour la session synchronisée 2023, le 30 mars 2023***).

**Candidats à la mutation ou au détachement**

➤ **Les candidats séparés pour des raisons professionnelles de leur conjoint et souhaitant bénéficier des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984 susvisé doivent fournir :**

- s'ils sont mariés, une copie du livret de famille ;
- s'ils sont pacsés, une attestation de la mairie établissant l'engagement dans les liens d'un pacte civil de solidarité, accompagné, le cas échéant, de l'acte de naissance du ou des enfants ou les pages du livret de famille de parents naturels permettant d'établir la filiation, ou le certificat de grossesse et l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents ;
- s'ils sont concubins, l'acte de naissance du ou des enfants ou les pages du livret de famille de parents naturels permettant d'établir la filiation, ou le certificat de grossesse et l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents ;
- une attestation de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle principale du conjoint, du pacsé ou du concubin ; pour les professions libérales, attestation d'inscription auprès de l'URSSAF ou justification d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers.

**Candidats en situation de handicap**

Les fonctionnaires relevant de l'une des catégories mentionnées aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L. 323-3 du code du travail :

- 1° Les travailleurs reconnus handicapés par la commission des droits et de l'autonomie ;
- 2° Les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins également à 10% et titulaires d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou tout autre régime de protection sociale obligatoire ;
- 3° Les titulaires d'une pension d'invalidité à condition que l'invalidité réduise au moins des deux-tiers la capacité de travail ou de gain ;
- 4° Les anciens militaires et assimilés, titulaires d'une pension d'invalidité ;
- 9° Les titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité pour les sapeurs-pompiers volontaires ;
- 10° Les titulaires de la carte d'invalidité délivrée par la commission des droits et de l'autonomie, dès lors qu'elle constate un pourcentage d'incapacité permanente d'au moins 80% ou lorsque la personne a été classée en 3<sup>e</sup> catégorie de la pension d'invalidité de la sécurité sociale ;
- 11° Les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés.

**Pièces à fournir :**

tout document justifiant de l'appartenance à l'une de ces situations, document en cours de validité au moment de la demande et de la date d'effet de la mutation ou du détachement.

## **2. MODALITÉS DE DÉPÔT DES PIÈCES**

**⚠ Le dépôt des documents s'effectue exclusivement sur support électronique, via l'application GALAXIE – module ANTEE :**

[https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand\\_recrutement\\_enseignants\\_chercheurs.htm](https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_enseignants_chercheurs.htm)

**⚠ L'ensemble des documents doit être déposé en version numérique dans le module ANTEE de L'APPLICATION GALAXIE AVANT LE JEUDI 30 MARS 2023 à 16h (heures de Paris)**

Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée est déclaré irrecevable.

Le candidat reçoit un courriel confirmant l'enregistrement de son dossier

=> Tous les documents à téléverser doivent être obligatoirement au format PDF.

Ils ne doivent pas dépasser 5Mo à l'exception du rapport de soutenance et des titres et travaux qui peuvent atteindre 10Mo.

**⚠ Afin d'éviter toute surcharge du serveur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas attendre la date limite pour procéder au dépôt de leur dossier sur Galaxie.**

**Avant de vous connecter à Galaxie candidat nous vous invitons à consulter le guide :**

<https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/documentation/web/galaxie-can/page-de-connexion/premiere-connexion>